

Vendre votre maison dans le Var en période de divorce : le plan d'action pour une transaction sereine

Les documents administratifs indispensables

- Titre de propriété original
- Dossier de Diagnostics Techniques (DDT) complet et à jour
- Derniers avis de taxe foncière
- Procès-verbaux des trois dernières assemblées générales (si en copropriété)
- Convention de divorce ou jugement homologué précisant les modalités de vente
- Attestation de prêt immobilier et tableau d'amortissement actuel

Stratégie pour une vente rapide et efficace

- Fixer un prix de marché réaliste dès le départ pour éviter les délais inutiles
- Désencombrer et dépersonnaliser les espaces pour favoriser le coup de cœur
- Mandater un professionnel local expert du marché varois pour une estimation précise
- Préparer un dossier de vente complet pour rassurer les acquéreurs potentiels
- Réaliser les petites réparations visibles pour éviter toute négociation sur le prix

Points de vigilance pour les conjoints

- Définir une communication claire et neutre pour la gestion des visites
- S'accorder par écrit sur la répartition du prix de vente avant la mise sur le marché
- Désigner un interlocuteur unique pour l'agence immobilière afin d'éviter les contradictions
- Anticiper les frais de notaire et les éventuels remboursements de prêt immobilier
- Maintenir une neutralité émotionnelle lors des visites pour ne pas faire fuir les acheteurs

Valoriser les atouts de votre bien dans le Var

- Mettre en avant les espaces extérieurs (jardin, terrasse, vue)
- Soigner la luminosité et la propreté irréprochable lors de chaque visite
- Valoriser la proximité des commodités, des plages ou des accès autoroutiers
- Préparer un dossier photos professionnel mettant en valeur le cadre de vie méditerranéen